

Atelier de musique en Luberon (Vaucluse), du 20 au 26 juillet 2014, pour choristes, solistes et instrumentistes

organisé par le Chœur du Luberon sous la direction de Johan Riphagen

Le chœur du Luberon

5^e atelier estival pour solistes, choristes et instrumentistes

20 au 26 juillet 2014
Château de l'Environnement
BUOUX

Inscriptions avant le 15 mai 2014

Haydn Les Saisons
Bach C.P.E. Arianna a Naxos
Bach Concerto en ré mineur
pour pianoforte

Concerts de clôture 25 et 26 juillet 2014
Direction : Johan RIPHAGEN

informations - inscriptions : www.choeurduluberon.fr - 04 90 72 40 89

Intervenants

Johan Riphagen
direction musicale

Andrea Büchel
chant, soliste

Florence Marie-Béthune
cordes

Marc Duvernois
vent

Vincent Fuchs
chant

Soliste
Natalia Cherachova
pianoforte

Nous vous proposons

Une rencontre avec Joseph Haydn : *Les Saisons*, *Arianna a Naxos* et Carl Philipp Emanuel Bach : *concerto en ré mineur* pendant une semaine non-stop de musique et de chant.

Sans compter d'autres rencontres...

Une rencontre enrichissante avec l'ensemble des stagiaires : instrumentistes, choristes, solistes et professeurs.

Une rencontre avec un château, qui devient votre lieu de vie : Toutes les répétitions ont lieu au Château de Buoux et vous pouvez y vivre en pension complète ou seulement y prendre vos déjeuners.

Une rencontre avec une nature préservée, en plein coeur du Parc du Luberon,

Une rencontre avec un public de mélomanes au cours des deux concerts de clôture dans les belles églises de la Provence intérieure. Ces concerts se dérouleront en deux parties :

Première partie :

- le *concerto en ré mineur pour piano forte* de Carl Philippe Emmanuel Bach avec Natalia Cherachova au pianoforte,
- *Arianna a Naxos* de Joseph Haydn avec Andrea Büchel, soliste soprano et Natalia Cherachova au pianoforte

Deuxième partie : Joseph Haydn : *Les saisons*, œuvre pour chœur, solistes et orchestre.

Organisation générale du stage

Stage encadré par	Chœur	Chœur	vents	cordes	Solistes et chœur
	Vincent Fuchs	Johan Riphagen	Marc Duvernois	Florence Marie-Béthune	Andrea Büchel
Dimanche 20/07 14h30-17h30	Répétition Ténor et basse	Répétition Alto et soprano	Répétition vents	Répétitions cordes	Cours solistes ⁽¹⁾
Lundi 21/07 10h - 10h30	Technique vocale	Technique vocale	Répétitions vents	Répétitions cordes	Cours solistes ⁽¹⁾
Lundi 21/07 10h30 – 12h 45	Alto et soprano	Ténor et basse			
Lundi 21/07 14h30 – 17h30	Tous les chanteurs		Répétitions vents	Répétitions cordes	
Lundi 21/07 18h-20h30 (ou 19h30)	Répétition Soprano (19h30)				Répétition Alto (19h30)
Mardi 22/07 10h - 10h30	Technique vocale	Technique vocale	Répétitions vents	Répétitions cordes	Cours solistes ⁽¹⁾
Mardi 22/07 10h – 12h 45	Ténor et basse	Alto et soprano			
Mardi 22/07 14h30 – 17h30	Tous les chanteurs		Répétitions vents	Répétitions cordes	
Mardi 22/07 18h-20h30 (ou 19h30)	Répétition Ténor (19h30)				Répétition Basse (19h30)
Mercredi 23/07 10h - 10h30	Technique vocale	Technique vocale	Répétitions vents	Répétitions cordes	Cours solistes ⁽¹⁾
Mercredi 23/07 10h – 12h 45	Alto et soprano	Ténor et basse			
Mercredi 23/07 14h30 – 17h30		Plénière Saisons Haydn			
Mercredi 23/07 18h-20h30 (ou 19h30)	Répétition Alto (19h30)	Instrumentistes Concerto Bach			Répétition Soprano (19h30)
Jeudi 24/07 10h - 10h30	Technique vocale	Technique vocale	Répétitions vents	Répétitions cordes	Cours solistes ⁽¹⁾
Jeudi 24/07 10h – 12h 45	Tous les chanteurs				
Jeudi 24/07 14h30 – 17h30		Plénière Saisons Haydn			
Jeudi 24/07 18h- 20h30 (ou 19h30)	Répétition Basse (19h30)	Instrumentistes Concerto Bach			Répétition Ténor (19h30)
Vendredi 25/07 10h-13h		Générale 1			
Vendredi 25/07 20h30		Concert 1			
Samedi 26/07 10h-13h		Générale 2			
Samedi 26/07 20h30		Concert 2			

(1) Chaque soliste sort des répétitions le temps des 50 min de son cours particulier.

(2) Pendant le temps libre, possibilité pour les stagiaires de prendre des cours particuliers.

Les stagiaires intéressés s'entendent directement avec le professeur.

L'atelier sera encadré par

Johan Riphagen, chef de chœur, chef d'orchestre, compositeur, directeur musical. Il a étudié la direction de chœur et d'orchestre à Rotterdam, La Haye et Barcelone, il dirige différentes formations vocales et instrumentales en Europe et se consacre aujourd'hui au Chœur du Luberon. Il dispense des cours individuels et collectifs de chant choral. Il dirige l'Atelier estival en Luberon et les deux concerts de clôture.

Natalia Cherachova, concertiste. Après le conservatoire Tchaïkovski de Moscou, Natalia Cherachova se produit avec de nombreux ensembles baroques. Elle est professeure de basse continue et de piano au Conservatoire d'Aix-en-Provence et professeure de clavecin au Conservatoire de Massy en région parisienne.

Andrea Büchel, soprano, professeure de chant, études de musicologie en Allemagne et à Nancy. Andrea Büchel donne des conférences en milieu universitaire et anime des cours d'interprétation, des stages de musique ancienne et de musique de chambre, notamment au CNR de Metz. Soliste soprano, elle se produit dans les grands Festivals de musique en France et à l'étranger et a participé à de nombreux concerts et enregistrements, notamment en collaboration avec Monique Zanetti et Gabriel Garrido.

Florence Marie-Béthune, violoncelle, professeure des pupitres de cordes. Depuis ses études au CNSM de Lyon, Florence Marie-Béthune est professeure au conservatoire d'Avignon. Elle se produit régulièrement avec les orchestres de Montpellier, Lyon, Avignon et avec de nombreuses formations baroques.

Marc Duvernois, basson, professeur des pupitres à vents. Après le CNSM de Lyon (basson moderne), il s'oriente vers la pratique des instruments historiques en poursuivant ses études au Centre de Musique Ancienne de Genève. Il se produit avec les principaux ensembles européens de musique ancienne. Il est professeur de basson moderne et ancien, d'anche double Renaissance et de musique de chambre au conservatoire d'Aix en Provence.

Vincent Fuchs, chef de chœur, professeur répétiteur de pupitre. Étudiant au conservatoire d'Avignon, il se tourne vers la direction de chœur et obtient son diplôme d'État. Il a dirigé des opéras et collabore avec Roland Heyrabadian à Musicatreize, avec Samuel Jean dans le cadre du Chœur Symphonique Avignon Provence.

Conditions de participation

1. Les œuvres interprétées

- **Pour tous les stagiaires** : Les Saisons de Joseph Haydn : parties pour chœur et parties pour chœur et solistes
- **En plus pour les instrumentistes** : concerto en ré mineur pour piano forte de C.P.E. Bach

2. Le lieu du stage

Le stage se déroule dans le site superbe du château de l'Environnement de BUOUX.

3. A qui s'adresse l'Atelier estival ?

L'atelier estival s'adresse à des musiciens et choristes, élèves des conservatoires ou amateurs avertis et qui désirent progresser individuellement et, en même temps, constituer un ensemble vocal et/ou instrumental.

4. Les concerts de fin de stage des 25 et 26 juillet seront l'expression du travail réalisé en stage. Chaque concert sera précédé d'une générale de 3h.

5. Définitions des participants à l'atelier estival

Les choristes ne seront retenus que s'ils maîtrisent la partition en début de stage. Ils bénéficient de 2 h de cours de technique vocale, de 19h de répétition par pupitre avec différents professeurs et de 12 heures de répétitions plénières avec Johan Riphagen. Ils pourront également pendant le temps libre, s'ils le souhaitent, prendre des cours particuliers ou en groupe restreint.

Les solistes seront dispensés de 4h de répétition par pupitre pour bénéficier de 4h cours particuliers. Ils pourront également prendre des cours particuliers supplémentaires aux mêmes conditions que les choristes.

Les musiciens devront également maîtriser les partitions en début de stage.

- **Pupitre des cordes** : violons, alto, violoncelles

- **Pupitre des vents** : flutes, hautbois, clarinettes, bassons, cors, trompettes, trombones

Ils bénéficient de 13 heures de répétition par pupitre avec différents professeurs et de 16 heures de répétitions plénières avec Johan Riphagen

Les auditeurs sont les stagiaires qui choisissent de suivre le stage sans avoir le niveau pour participer aux concerts. Ils participent aux répétitions par pupitre et assistent comme auditeurs aux répétitions plénières.

Si le chef de chœur ou les professeurs des musiciens estiment que leur niveau ne leur permet pas de participer aux concerts, les stagiaires se verront proposer le statut d'auditeur.

Les boursiers sont des choristes ou musiciens, élèves confirmés de conservatoires, de 18 à 24 ans, ou demandeurs d'emploi retenus après audition par le jury, par ordre chronologique des demandes dans la limite des bourses affectées à l'Atelier. Les frais pédagogiques sont réduits à 85 €.

6. Support d'étude

À la réception de votre inscription nous vous enverrons le lien sur notre site pour télécharger les fichiers d'aide à l'étude. Partition recommandée : Les saisons de Joseph Haydn Hob. XXI : 3, réduction pour piano, éditions Bärenreiter

7. Engagement des stagiaires

Chaque stagiaire s'engage à connaître la partition en début de stage, à participer à la totalité des répétitions ainsi qu'aux deux concerts des 25 et 26 juillet. Un planning individuel lui sera remis en début de stage. Les solistes s'engagent à chanter la totalité du répertoire.

8. Frais pédagogiques

Les frais pédagogiques couvrent les prestations définies au point 5.

Choristes : 160 €

Solistes : 200 €

Chanteurs-auditeurs : 100 €

Boursiers : 85 €

9. Hébergement

Le château de Buoux, géré par l'association Léo Lagrange, offre à ceux qui le désirent un hébergement en pension complète. Forfait par personne, pour 7 jours :

- en chambre simple : 450 €
- en chambre double : 350 €
- en chambre triple : 300 €

Les stagiaires non-résidents peuvent prendre leur déjeuner au château. Les produits cuisinés sont bio et proviennent tous d'une agriculture de proximité, le vin est aussi bio.

Forfait pour 4 déjeuners : lundi – mardi – mercredi – jeudi (vin et café compris) : 64 €

Le choix de l'hébergement ou des repas de midi est à confirmer au moment de l'inscription. Le Chœur du Luberon ne se charge pas de la recherche d'autres formes d'hébergement pour les stagiaires.

10. L'adhésion

L'adhésion à l'association du Chœur du Luberon est indispensable pour toute inscription, y compris les boursiers : 15 euros.

11. L'acompte

Il est versé par tous les participants au moment de l'inscription. Tarif unique : 100 euros (dont 15 euros d'adhésion à l'association). L'inscription ne sera considérée comme effective qu'à réception du règlement de l'acompte.

12. Clôture des inscriptions

15 mai 2014

13. Annulation

En cas d'annulation de la part du stagiaire avant le 15 mai, l'acompte sera remboursé intégralement à l'exception de l'adhésion à l'association. Après le 15 mai l'annulation ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Si les conditions de réussite ne lui paraissent pas réunies, l'association se réserve le droit d'annuler le stage dans la deuxième quinzaine de mai. Dans ce cas les acomptes seront remboursés intégralement. Cette annulation n'ouvre droit à aucun dédommagement.

Le Chœur du Luberon • Association 1901 • Chez M. Charier • 119 Chemin des Guimberts • 84560 Ménerbes • Tél. 04 90 72 40 89 • courriel : info@choeurduluberon

Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire ci-dessous et/ou télécharger le bulletin d'inscription

Bulletin d'inscription atelier 2014

Nom *:

Prénom *

Adresse *

Ville *

Code postal*

Téléphone fixe*

Portable* :

Courriel (Indispensable pour recevoir nos informations)* :

Date de naissance

Vous vous inscrivez en tant que :

- Choriste Pupitre chanté* :
- Soliste Pupitre chanté* :
- Instrumentiste Instrument joué* :
- Auditeur Pupitre chanté ou instrument joué* :

Pour les élève de conservatoires : lieu, niveau.

Pour tous en quelques mots, expérience instrumentale, soliste ou chorale

Après avoir pris connaissance des conditions de recrutement et d'inscription

- adhère à l'association le Choeur du Luberon
- s'inscrit à l'atelier estival du 20 au 26 juillet 2014 à Buoux
- souhaite bénéficier de la bourse sur frais pédagogiques (joindre un justificatif d'inscription au conservatoire ou de chômage).
- envoie par courrier ou virement le règlement d'acompte de 100 €
- souhaite être hébergé en chambre simple (forfait 450€ par personne)
- souhaite être hébergé en chambre double (forfait 350€ par personne)
- souhaite être hébergé en chambre triple (forfait 300€ par personne)
- souhaite prendre les déjeuners des lundi - mardi - mercredi et jeudi (forfait 64€)
- s'engage à solder les frais pédagogiques, d'hébergement ou de repas, au plus tard, le 20.07.2014.

Signature :